

Enjeux juridiques et fiscaux ?



ADMICAL VOUS ACCOMPAGNE !

Informier, sécuriser, promouvoir : Depuis plus de 40 ans, Admical met son **expertise** juridique et fiscale **au service des praticiens du mécénat**.

Entreprises



Organismes sans but lucratif
(association, fonds, fondation)



Collectivités publiques



NOTRE EXPERTISE :

- **Droit et fiscalité du mécénat** (fiscalité des entreprises et des particuliers, éligibilité au mécénat, mécénat de compétences, dons en nature, mécénat à l'international, contreparties et valorisation etc.)
- **Droit des associations, fonds et fondations** (fiscalité, fonctionnement, ressources autorisées, gouvernance, obligations administratives et comptables)
- **Obligations administratives et comptables** des entreprises mécènes et des OSBL
- **Technique contractuelle**

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DÉLIVRÉ PAR UNE ÉQUIPE D'EXPERTES DÉDIÉES :

Deux juristes à temps plein, spécialisées en mécénat et droit des associations, fonds et fondation, répondent aux interrogations et enjeux des praticiens du mécénat, au plus proche de leurs besoins. Veille régulière et efficace, proximité avec les acteurs de terrain, connaissances pointues des pratiques : Admical garantit un accompagnement pertinent et efficace.

Un juriste référent attribué afin de garantir un suivi clair et rigoureux de l'accompagnement dans le cadre d'une relation basée sur la confiance et la confidentialité.

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT :

- Forfait d'accompagnement de 5h ou 10h pour des besoins réguliers
- Prestation sur devis pour un besoin précis et ponctuel

Prix de l'accompagnement sur demande

CONTACT

Clara Lemonnier, Directrice juridique et affaires publiques : clemonnier@admical.org
Justine Neff, Responsable juridique et affaires publiques : jneff@admical.org

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE
SITE WEB



Les formules d'accompagnement

UN SERVICE À VOTRE MESURE !

L'équipe juridique d'Admical vous propose différentes formules d'accompagnement pour répondre au plus près de vos besoins.



Une juriste référente



Un service adapté à vos besoins



L'expertise et l'expérience de professionnels du mécénat

FORFAITS DE 5H OU DE 10H D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

➔ Vous avez des besoins juridiques réguliers ?

Ces forfaits vous permettent de consulter votre juriste référente au gré de vos besoins, par email ou par téléphone. Vous êtes ainsi garantis d'avoir une réponse à toutes les questions pouvant émerger au gré de vos opérations.

Quelques exemples de questions juridiques :

- ➔ La mobilisation d'auto-entrepreneurs rentre-t-elle dans le cadre du mécénat de compétences ?
- ➔ Un reçu fiscal par salarié est-il obligatoire avec l'arrondi sur salaire ?
- ➔ Quelles sont les nouvelles obligations légales applicables aux fonds et fondations ?

ACCOMPAGNEMENT SUR DEVIS

➔ Vous avez un besoin précis et ponctuel ?

Nous analysons ensemble vos besoins, et nous y répondons au cours d'une mission, détaillée par devis. De l'écriture d'une note juridique à la création d'outils ad hoc ou de documents pédagogiques personnalisés, l'accompagnement sur devis permet de calibrer parfaitement notre service à vos attentes.

Quelques exemples d'accompagnement sur devis :

- ➔ Création d'une grille de valorisation de contreparties
- ➔ Rédaction d'une note analytique sur le mécénat à l'international
- ➔ Révision et relecture de vos statuts

CONTACT

Clara Lemonnier, Directrice juridique et affaires publiques : clemonnier@admical.org
Justine Neff, Responsable juridique et affaires publiques : jneff@admical.org

